



Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués
(ou potentiellement pollués) appelant
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : Normandie

Département : 76

Site BASOL numéro : 76.0025

Situation technique du site : Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat

Date de publication de la fiche : 11/06/2012

Auteur de la qualification : DREAL UTRD

Localisation et identification du site

Nom usuel du site : SITE NOBEL MALETRA

Localisation :

Commune : Le Petit-Quevilly

Arrondissement :

Code postal : 76140 - **Code INSEE** : 76498 (21 970 habitants)

Adresse : Allée Paul Gauguin

Lieu-dit :

Agence de l'eau correspondante : Seine - Normandie

Code géographique de l'unité urbaine : 00755 : Rouen (463 681 habitants)

Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU	507283	2493061	Adresse (rue)	

Parcelles cadastrales :

Non défini

Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

Nom : Societé Maletra et Nobel Bozel
il s'agit DU DERNIER EXPLOITANT

Qualité du responsable : PERSONNE MORALE PRIVEE

Propriétaire(s) du site :

Nom	Qualité	Coordonnées
COMMUNE DE PETIT QUEVILLY	PERSONNE MORALE PUBLIQUE	

Caractérisation du site à la date du 05/06/2012

Description du site :

Ce site est constitué de 2 parties:

- l'ancienne plate forme de l'usine NOBEL, d'une surface avoisinant les 18 ha,
- Une ancienne carrière (Maletra) d'une surface approximative de 6 ha qui a été utilisée comme décharge pour y entreposer des résidus de fabrication.

La firme MALETRA et l'usine du Petit Quevilly sont fondées en 1808. En 1865, l'usine a une superficie avoisinant les 4 hectares. En 1873, un nouvel essor est donné au site avec l'acquisition de 18 hectares supplémentaires.

En 1925, les établissements MALETRA fusionnent avec les établissements Bozel-Lamotte sous l'appellation Bozel-Maletra. Ce rapprochement est destiné à renforcer la gamme de fabrication de l'usine du Petit Quevilly en l'associant à celles de l'électrochimie et de l'électrometallurgie.

En 1957, une nouvelle fusion est réalisée avec la société NOBEL Française, spécialisée dans la fabrication de la Dynamite et l'élaboration de produits chimiques et de matières plastiques, sous l'appellation Nobel-Bozel SA.

En 1965, l'usine de Petit Quevilly est fermée. L'unité de production est transférée dans une unité industrielle dans l'Oise.

L'unité est nettoyée et l'ensemble des déchets pouvant être encore présent dans les installations du site est éliminé vers des centres de traitement adaptés.

En 1971, les infrastructures de l'usine sont démantelées et les terrains commercialisés par la société d'aménagement de la Région de Rouen.

La carrière "MALETRA" est quant à elle stoppée et comblée dans les années 1962-1963, date à laquelle la cité "Maurice Thorez" a été construite au Petit Quevilly.

L'activité de la plate-forme a toujours été axée sur la fabrication de chimie dite minérale.

Les matières premières utilisées sur le site étaient avant tout des produits solides d'origine naturelle : pyrite, soufre, minerais de cobalt et de nickel et des sels marins...

Ces matières premières étaient transformées pour fabriquer notamment de :
- l'acide sulfurique destinée aux industries textiles, tanneries et teinturerie,

- l'acide sulfureux utilisé dans les industries sucrières et pétrolières et en viticulture,
- l'hyposulfite destiné aux industries pétrolières,
- les oxydes de sels et de cobalt destinés aux industries d'émaillerie, de faïencerie et fabrication de couleurs,
- les produits arsenicaux et anticryptogamiques destinés aux industries pharmaceutiques, à l'agriculture et à l'arboriculture,
- l'acide chlorhydrique pour la métallurgie,
- le sulfure de sodium employé dans les tanneries, les teintureries et les papeteries,
- l'acide nitrique pour la métallurgie,
- La soude utilisée dans la fabrication des lessives,
- les superphosphates ou engrais pour l'agriculture,
- le sélénium pour l'armement,
- le Borax.

Les procédés de fabrication sont connus à l'exception des superphosphates et du Borax.

Il faut noter que les superphosphates peuvent avoir été fabriqués par traitement des minerais de fluorophosphates de calcium, par réaction avec l'acide sulfurique en milieu aqueux, ce qui a pu produire des phosphogypses (déchets légèrement à significativement radioactifs en raison des traces d'uranium et de radium présentes dans le minerai phosphaté). Cette activité qui a permis de produire jusqu'à 30 000 t/ans de superphosphates a été arrêtée après 1949.

La production d'acide sulfurique a dans un premier temps été réalisée à partir de pyrite par le procédé de chambre à plomb puis dès 1900 par contact catalytique.

L'ensemble du site et de la carrière ont été ré-urbanisés. On peut citer plus particulièrement la présence d'une piscine communale et de deux écoles ainsi que d'immeubles d'habitation.

La quasi-totalité du site repose sur le complexe alluvial (alluvions modernes à prédominance argileuse et alluvions anciennes à dominante sableuse et graveleuse) surmontant de la craie. La faible épaisseur (1 m) des alluvions modernes (dominante argileuse) ne permet pas à cette couche de constituer une véritable barrière étanche.

On distingue au droit du site deux réservoirs aquifères en continuité hydraulique (nappe des alluvions et nappe de la craie) qui constituent une nappe unique libre. Dans ces conditions, la nappe de la craie, qui est par ailleurs la principale ressource en eau potable du secteur, n'est pas protégée.

La Seine est située à 1500 m en amont du site.

Description qualitative :

Risques et nuisances :

Les données disponibles n'identifient pas de risques pour l'usage actuel du site.

Cette information doit être prise avec précaution compte tenu de l'absence d'un maillage fin lors des diagnostics du site.

Actions à mener :

A la suite d'un arrêté préfectoral du 15/07/1998 imposant la réalisation des phases A et B de l'évaluation simplifiée des risques et la cotation de ce site, la société financière Nobel a fourni une étude en novembre 1998. Cette étude (phase A) comporte l'analyse historique du site, une étude de vulnérabilité de l'environnement et une visite préliminaire du site. Elle a permis de cibler certaines zones qui ont donné lieu à des investigations. Ces zones sont celles dans lesquelles des substances potentiellement polluantes ont été concentrées sans protection vis à vis du milieu naturel. Il s'agit principalement de :

- la carrière maletra,
- le stockage de certaines matières premières (minerais de cobalt et de nickel, pyrites, charbon),
- les ouvrages semi-enterrés dont l'absence d'étanchéité est suspectée,
- une hypothétique carrière interne remblayée.

La phase B de l'étude a été transmise en mai 2000. L'analyse des sols réalisée sur 7 sondages confirme la présence de nombreux remblais industriels liés à l'activité du site présents superficiellement au droit de l'ancienne plate-forme et enfouis dans l'ancienne carrière "Maletra". Ces matériaux présentent des anomalies métalliques principalement en antimoine, arsenic, nickel, cobalt, plomb. la présence d'une carrière interne remblayée par des déchets de fabrication est confirmée.

Au terme de cette étude le site est classé 2 (à surveiller).

Un arrêté préfectoral complémentaire a été pris en date du 21 novembre 2001. Il prescrit notamment :

- la confirmation de la cotation ESR ;
- le renforcement de la surveillance des eaux souterraines (surveillance piézométrique du site sur les paramètres suivants : HCT,BTEX,HAP,COHV,CN,Sb,As,B,Ba,Cd,Cr,Co,Pb,Cu,Fe,Mg,Mn,P,K,Na,Ni,Sr,Ti,Zn) ;
- l'inventaire d'éventuels points de prélèvement des eaux souterraines à usage privé aux abords du site ;
- la détection de composés volatils dans les sols et les eaux souterraines ;
- la récapitulation des restrictions d'usage rendues nécessaires par la présence d'un risque sanitaire potentiel.

A la suite de cet arrêté, une étude complémentaire et une nouvelle évaluation simplifiée des risques ont été réalisées en mars 2003. Ces études confirment le classement initial du site (classe 2 : site à surveiller).

Depuis le suivi piézométrique des eaux souterraines est réalisé. On observe des dépassements par rapport aux valeurs de référence concernant l'arsenic et le nickel.

Une demande de suppression du suivi piézométrique (compte tenu de la stabilité des données) et une proposition de servitudes et de restrictions d'usage ont été formulées par la compagnie financière Nobel en juillet 2007. Toutefois les connaissances sur l'état des sols sont trop succinctes pour se positionner par rapport à ces propositions.

Actions à mener ou envisagées :

Les études de sols et notamment les coupes lithologiques réalisées au niveau de l'ancienne carrière Maletra montrent la possible présence de phosphogypses enfouis. Il convient de s'assurer de l'éventuelle présence de ces produits dans les sols et le cas échéant de l'innocuité de cette présence.

La démarche de mise en place de servitudes d'utilité publique doit être relancée.

Une proposition d'arrêté préfectoral complémentaire allant en ce sens devra être réalisée.

Description du site

Origine de l'action des pouvoirs publics : AUTRE

Origine de la découverte :

<input checked="" type="checkbox"/> Recherche historique	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Transactions	<input type="checkbox"/> Dépôt de bilan
<input type="checkbox"/> cessation d'activité, partielle ou totale	<input type="checkbox"/> Information spontanée
<input type="checkbox"/> Demande de l'administration	<input type="checkbox"/> Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
<input type="checkbox"/> Pollution accidentelle	Autre :

Types de pollution :

<input type="checkbox"/> Dépôt de déchets	<input type="checkbox"/> Dépôt aérien
<input checked="" type="checkbox"/> Dépôt enterré	<input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de produits divers
<input type="checkbox"/> Sol pollué	<input type="checkbox"/> Nappe polluée
<input type="checkbox"/> Pollution non caractérisée	

Origine de la pollution ou des déchets ou des produits :

Origine accidentelle

Pollution due au fonctionnement de l'installation

Liquidation ou cessation d'activité

Dépôt sauvage de déchets

Autre

Activité : Mise en décharge
Code activité ICPE : K36

Situation technique du site

Evénement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
Evaluation simplifiée des risques (ESR)	01/05/2000	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat	01/05/2000
Evaluation simplifiée des risques (ESR)	01/03/2003	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat	01/03/2003

Rapports sur la dépollution du site : *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

Caractérisation de l'impact

Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :

Déchets non dangereux

Déchets dangereux

Déchets inertes

Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :

<input type="checkbox"/> Ammonium	<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic (As)
<input type="checkbox"/> Baryum (Ba)	<input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes)
<input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)	<input type="checkbox"/> Chlorures
<input type="checkbox"/> Chrome (Cr)	<input type="checkbox"/> Cobalt (Co)
<input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)	<input type="checkbox"/> Cyanures
<input type="checkbox"/> H.A.P.	<input type="checkbox"/> Hydrocarbures
<input type="checkbox"/> Mercure (Hg)	<input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)
<input type="checkbox"/> Nickel (Ni)	<input type="checkbox"/> PCB-PCT
<input type="checkbox"/> Pesticides	<input type="checkbox"/> Substances radioactives
<input type="checkbox"/> Plomb (Pb)	<input type="checkbox"/> Sélénium (Se)
<input type="checkbox"/> Solvants halogénés	<input type="checkbox"/> Solvants non halogénés
<input type="checkbox"/> Sulfates	<input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène)
<input type="checkbox"/> Zinc (Zn)	

Autres : DIB - Produits de fabrication.

Polluants présents dans les sols :

<input type="checkbox"/> Ammonium	<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic (As)
<input type="checkbox"/> Baryum (Ba)	<input type="checkbox"/> BTEX
<input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)	<input type="checkbox"/> Chlorures
<input type="checkbox"/> Chrome (Cr)	<input checked="" type="checkbox"/> Cobalt (Co)
<input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)	<input type="checkbox"/> Cyanures
<input type="checkbox"/> H.A.P.	<input type="checkbox"/> Hydrocarbures

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input checked="" type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates | <input type="checkbox"/> TCE |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) | |

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :
Aucun

Polluants présents dans les nappes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Aluminium (Al) | <input type="checkbox"/> Ammonium |
| <input type="checkbox"/> Arsenic (As) | <input type="checkbox"/> Baryum (Ba) |
| <input type="checkbox"/> BTEX | <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) |
| <input type="checkbox"/> Chlorures | <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) |
| <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) | <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu) |
| <input type="checkbox"/> Cyanures | <input type="checkbox"/> Fer (Fe) |
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates | <input type="checkbox"/> TCE |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) | |

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :
Aucun

Polluants présents dans les sols ou les nappes :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium | <input type="checkbox"/> Arsenic (As) |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba) | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) | <input type="checkbox"/> Chlorures |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu) | <input type="checkbox"/> Cyanures |
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Sulfates |
| <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) | <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) |

Autres : antimoine

Risques immédiats :

- Produits inflammables
- Produits explosifs
- Produits toxiques
- Produits incompatibles
- Risque inondation
- Risque inondation
- Fuites et écoulements
- Accessibilité au site

Importance du dépôt ou de la zone polluée :

Tonnage (tonne) :
Volume (m3) :
Surface (ha) :

Informations complémentaires :
Aucune

Environnement du site

Zone d'implantation :

Habitat : DENSE

Hydrogéologie du site :

- Absence de nappe.

Présence d'une nappe.

Utilisation de la nappe :

- Aucune utilisation connue
 A.E.P.
 Puits privés
 Agriculture, industries agroalimentaires
 Autres industries
 Autre :

Utilisation actuelle du site :

- Site industriel en activité.
 Site industriel en friche.
 Site ancien réutilisé
- Zone résidentielle
 Zone agricole
 Zone naturelle
 Espace vert accueillant du public
 Équipements sportifs
 Commerce, artisanat
 Parking
 École
 Autres établissements recevant du public (ERP)
 Autre :

Impacts constatés :

- Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)
 Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments
 Teneurs anormales dans les eaux souterraines
 Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
 Plaintes concernant les odeurs
 Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
 Teneurs anormales dans les sols
 Santé
 Sans
 Inconnu
 Pas d'impact constaté après dépollution

Surveillance du site

Milieu surveillé :

- Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
 Eaux souterraines, fréquence (n/an) : 4

Etat de la surveillance :

- Absence de surveillance justifiée

Raison :

- Surveillance différée en raison de procédure en cours

Raison :

Début de la surveillance :

Arrêt effectif de la surveillance :

Résultat de la surveillance à la date du : 1 LA SITUATION RESTE STABLE

Résultat de la surveillance, autre :

Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme

Restriction d'usage sur :

- L'utilisation du sol (urbanisme)
 L'utilisation du sous-sol (fouille)
 L'utilisation de la nappe
 L'utilisation des eaux superficielles
 La culture de produits agricoles

Mesures d'urbanisme réalisées :

- Servitude d'utilité publique (SUP)

Date de l'arrêté préfectoral :

- Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme

Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

Restriction d'usage entre deux parties (RUP)

Date du document actant la RUP :

Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)

Date du document actant la RUCPE :

Projet d'intérêt général (PIG)

Date de l'arrêté préfectoral :

Inscription au plan local d'urbanisme ([PLU](#))

Acquisition amiable par l'[exploitant](#)

Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

Traitement effectué

Mise en sécurité du [site](#)

Interdiction d'accès

Gardiennage

Evacuation de produits ou de déchets

Pompage de rabattement ou de récupération

Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre :

Traitement des déchets ou des produits hors [site](#) ou sur le [site](#)

Stockage déchets dangereux

Stockage déchets non dangereux

Confinement sur site

Physico-chimique

Traitement thermique

Autre :

Traitement des terres polluées

Stockage déchets dangereux

Stockage déchets non dangereux

Traitement biologique

Traitement thermique

Excavation des terres

Lessivage des terres

Confinement

Stabilisation

Ventilation forcée

Dégradation naturelle

Autre :

Traitement des eaux

Rabattement de nappe

Drainage

Traitement :

Air stripping

Vapour stripping

Filtration

Physico-chimique

Biologique

Oxydation (ozonation...)

Autre :

Imprimer la fiche

Pour tout commentaire [Contactez-nous](#)